



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de budget 2016 de l'Etat de Vaud

Tassement des ressources, croissance des dépenses

Le projet de budget de l'Etat pour l'année 2016 présente un excédent de revenus de 1,4 mio. Dixième budget équilibré consécutif, il répond aux demandes sectorielles liées à la démographie et intègre le financement des mesures du Programme de législature. Le ralentissement de la progression des revenus, et des recettes fiscales en particulier, traduit une conjoncture fléchissante dans un environnement économique difficile. Une situation qui amène le Conseil d'Etat à contenir les charges dans une croissance annuelle de l'ordre de 2% ces prochaines années.

Le total brut des charges inscrites au projet de budget 2016 s'élève à 9159 millions de francs. Moyennant un ajustement technique pour permettre une comparaison correcte, l'augmentation des dépenses courantes de fonctionnement par rapport au budget 2015 atteint 221 mios, ce qui représente une croissance contenue à 2,47% (2,8% pour 2015).

S'agissant des missions de base de l'Etat, le budget 2016 prévoit à nouveau d'importantes augmentations de charges dans les domaines du social (+111 mios bruts, soit 5,8% par rapport au budget 2015), de la santé (+28 mios, 2,1%), de la formation et culture (+63 mios, 2,3%), des infrastructures et accueil de jour (+39 mios, 7,6%), du soutien à l'économie (+21 mios, 3,3%) ou encore de la sécurité (+11 mios, 2,0%). Ces écarts proviennent principalement de la pression démographique qui caractérise toujours le canton, des renforts sectoriels à la Police, à l'OCTP et dans le pénitencier notamment, ainsi que des mesures prioritaires inscrites au Programme de législature pour un effet net de 75 mios en 2016. En termes d'effectifs, l'Etat crée 163 postes (275 en 2015), dont 113 nouveaux enseignants.

Du côté des revenus, la prévision budgétaire atteint un total de 9161 mios. Après retraitement technique, leur augmentation réelle ne dépasse pas 131 mios, soit 1,45% (3,6% au budget 2015). Le brusque ralentissement de la progression des impôts, à 0,9% contre 5,0% en 2015, marque le revirement conjoncturel attendu dans un contexte économique fragilisé. Suivant la tendance observée aux comptes 2014, l'Etat prévoit une baisse de l'impôt sur le bénéfice de

-3,2% par rapport à 2015 (y compris la baisse du taux légal de 9% à 8,5% déjà votée par le Parlement).

Le projet de budget fixe en outre les investissements nets de l'Etat à hauteur de 438 mios. Ce montant implique une nouvelle augmentation du plafond des investissements par le Grand Conseil (422 mios pour 2015), et poursuit la croissance voulue par le Programme de législature. L'effort global d'investissement de l'Etat (investissements bruts plus prêts et garanties) dans l'économie vaudoise devrait atteindre 887 mios en 2016. Le plan d'investissement qui accompagne le budget prévoit un pic des dépenses en 2017 pour une moyenne annuelle jusqu'en 2020 de 855 mios, soit au-dessus de l'objectif de la législature actuelle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 septembre 2015

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures, 021 316 20 01; Eric Birchmeier, chef du Service d'analyse et de gestion financières, 021 316 25 50

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Budget 2016 Annexes](#)

[Budget 2016 Présentation](#)